



LES BREVES DE MAROLLES

INFORMATIONS
MUNICIPALES

OCTOBRE 2022

1 **RECENSEMENT** : retardé d'un an pour cause de Covid, le recensement de la population se fera au début de l'année 2023. Nous recherchons, dès maintenant, un agent recenseur pour le village (prestation rémunérée). Faites vous connaître en mairie, si intéressé ! L'agent recenseur n'habite pas obligatoirement la commune.

2 **PROJET EOLIEN** : Depuis le printemps, la société « Energie Eolienne Solidaire », basée à Tours, contacte les propriétaires terriens des communes d'Abbéville la Rivière, de Fontaine la Rivière et de Marolles pour un projet de parc éolien de 6 à 8 unités.

Devant les inquiétudes d'une partie des habitants, nous avons demandé une présentation de ce projet devant le Conseil municipal au début du mois de septembre. Les arguments en faveur du parc éolien, mis en avant par les commerciaux de cette société, sont bien évidemment les gains financiers pour les communes concernées. Nous déplorons l'attitude des opérateurs qui démarchent les propriétaires fonciers et élaborent les projets avant d'en parler aux maires et aux élus. Les communes voisines sont opposées à cette implantation. Le Conseil municipal de Marolles n'a pas encore pris de décision.

Vous serez bientôt conviés à une réunion publique d'information. Nous pourrions organiser une consultation de type référendaire auprès des habitants de la commune, mais il faut savoir qu'elle n'aurait aucune valeur juridique puisqu'en matière de parcs éoliens la compétence appartient au préfet du département et non aux maires.

N'hésitez pas à donner votre avis ! (courrier, mail, site de la commune, rencontre en mairie ...)

3 **TRAVAUX** : Comme annoncé précédemment dans le « Petit Marollais », des volets en aluminium ont été installés au 46 Grande Rue (logement communal). Les fenêtres et volets de la mairie seront changés au début du mois de novembre, dans un souci de gain énergétique conforme aux exigences du moment.

4 **ANIMATIONS** : - Après les difficiles périodes Covid, le Comité d'Animation reprend du service et vous propose une soirée Karaoké/Paella le samedi 15 octobre à la salle des fêtes du village. Venez nombreux avec vos amis !

- Les « Boulistes de Marolles » vous donnent rendez vous les mercredis après-midi pour des rencontres amicales et vous invitent à suivre leur actualité pour les concours.

- Les cours de Tai Chi dispensés par Mme Cardon ont repris (plein air ou salle communale, lundi matin et vendredi soir).

Si vous, aussi, avez des compétences dans un domaine spécifique (informatique, photo, vidéo, généalogie, musique, théâtre ...) n'hésitez pas à en faire profiter les autres. Contactez nous !

5 **SCOLARITE** : - Le coût des repas servis par le Regroupement Pédagogique de Bois-Herpin connaîtra une très légère augmentation cette année. Augmentation prise en charge en partie par la Commune.

- Les dysfonctionnements des services de bus ont bien été pris en compte par l'Agglomération et font l'objet de courriers réguliers entre le Président de la CAESE et Ile-de-France Mobilités.

6 **VIE COLLECTIVE** : De gros efforts ont été fournis dans la gestion des bruits de machines le soir et le dimanche après-midi, nous vous en remercions. Le problème majeur demeure le stationnement sur la D.145, avec ce goulet d'étranglement toujours présent entre le 17 et le 34 Grande rue. Les protestations des habitants, des chauffeurs de cars scolaires, des agriculteurs et des transporteurs sont constantes. Une nouvelle fois nous vous demandons de respecter les emplacements matérialisés au sol et de rentrer vos voitures.